



Offre d'achat bien immobilier

Par **NANIE13008**, le **06/10/2009** à **09:21**

Bonjour, rnrn Mon mari et moi-même avons visité un bien immobilier le 1er Août 2009, et fais une offre d'achat au prix du mandat (que la propriétaire a signé avec l'agence) le 3 Août 2009. rnrn La propriétaire étant apparemment difficile à joindre, l'agent immobilier lui a envoyé par LRAR notre d'achat, qu'elle n'a à ce jour toujours pas renvoyé signé. rnrn Nous avons établi le 11 Septembre 2009 en présence de la propriétaire et de l'agent immobilier le diagnostic loi carrez à la charge du vendeur, et avons nous même demandé un autre diagnostic à notre charge pour pouvoir obtenir le chèque premier logement de la ville de Marseille. rnrn Une expertise de cet appartement a été faite avant la mise en vente et a été expertisé à 157000€. En sachant que l'expert dit l'avoir expertisé non pas au m2 mais à la valeur du bien. Nous avons donc signé une offre d'achat aux conditions du mandat 120 m2 157000E. rnrn Cependant, au vu du diagnostic loi carrez qui mentionne 7m2 de plus que l'annonce, la propriétaire essaie de renégocier. L'agent immobilier a énormément de mal à la joindre, et quand il y arrive elle maitient qu'elle veut augmenter le prix. rnrn Quels sont nos recours ? rnrn Et est-ce que l'agent immobilier peut se servir du fait qu'il lui a proposé un acheteur au prix du mandant pour l'obliger à vendre ? rnrn Merci beaucoup.